



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2016 B 01309

Numéro SIREN : 823 362 553

Nom ou dénomination : 4K-LOG

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2017 sous le numéro de dépôt 8274

201701733

GREFFE TC ST ETIENNE TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE	
N° gestion : 1681309	
la : 20 NOV. 2017	
N° dépôt : 8274	
Visa du greffier : 	

Greffe TC
20 NOV. 2017
Saint-Etienne

ORDONNANCE

Nous, Dominique JABOULEY, Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE, assisté du greffier,

Vu les articles L236-23, L236-16, L236-10, L236-24, L223-9 et R236-6 du code de commerce,

Vu la requête conjointe de M. Michel KEKAYAS ès qualités de représentant légal de la société GEKA, présidente de la SASU BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE (RCS Saint-Etienne 664 500 584) et de M. Alexandre KEKAYAS ès qualités de président de la SASU 4K-LOG (RCS Saint-Etienne 823 362 553), adressée au Greffe par la SELAS VIRICEL & CONSEIL, avocat à Saint-Etienne, reçue le 13 novembre 2017 et les motifs y exposés,

Attendu qu'il est envisagé que la SASU BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE fasse apport de sa branche d'activité relative à l'activité de « transport de marchandises » au profit de la SASU 4K-LOG,

Désignons :

CABINET SALNIER AUDIT

6 Place Adolphe Camot

42000

SAINT-ETIENNE

En qualité de **Commissaire aux apports** chargé d'établir un rapport écrit sur :

- Les modalités de l'apport partiel d'actif ;
- L'évaluation des apports en nature devant être effectués dans le cadre de cet apport partiel d'actif, par la SASU BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE (RCS Saint-Etienne 664 500 584), société apporteuse, au profit de la SASU 4K-LOG (RCS Saint-Etienne 823 362 553), société bénéficiaire.

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal et communiquée au requérant.

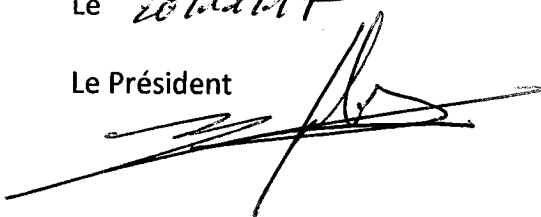
Taxons et liquidons les frais de la présente ordonnance à la somme de 35.42 euros à la charge du requérant.

Fait en notre Cabinet

A Saint-Etienne,

Le 20/11/17

Le Président



Le Greffier



REQUETE



A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE (Loire)

- La société « BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE », société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 533 880 € dont le siège social est SAINT CHAMOND (Loire), 6 Rue Théodore Laurent, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 664 500 584,

Représentée par Monsieur Michel KEKAYAS, agissant en qualité de représentant de la société « GEKA », présidente

Et

- La société « 4K-LOG », société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 1 000 € dont le siège social est SAINT CHAMOND (Loire), 3 Rue Julien Chomienne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 823 362 553.

Représentée par Monsieur Alexandre KEKAYAS, agissant en qualité de Président

Ont l'honneur de vous exposer :

- que la société « BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE » envisage de procéder à un apport partiel d'actif portant sur sa branche complète et autonome d'activité de « Transport de marchandises », au profit de la société « 4K-LOG ».

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire unique aux apports ayant pour mission d'en faire le rapport dans les termes de l'article L.236-10 du Code de commerce et d'établir le rapport prévu à l'article L.225-147 dudit code.

Fait à ST PRIEST EN JAREZ (Loire)

Le 7 novembre 2017

La société « BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE. »

Représentée par la société « GEKA », Présidente
elle-même représentée par Monsieur Michel KEKAYAS

La société « 4K-LOG »
Représentée par Monsieur Alexandre KEKAYAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Monsieur Alexandre KEKAYAS.